

FONDATION GILLES TREMBLAY

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

54 Lucerne,
Repentigny, Québec
J6A 5B7

Le 21 Février 2002

AU BAPE

A qui de droit,

A titre de Président fondateur , depuis plusieurs années je dépense temps et argent afin d'améliorer la santé de notre jeunesse grandissante.

Force est de constater que malheureusement nos intérêts ne sont pas toujours les mêmes et je suis inquiet de lire que mon gouvernement songe à autoriser une entreprise Américaine à venir hypothéquer le futur de nos prochaines générations en leur imposant un immense dépotoir à proximité de nos maisons.

De quel droit nos gouvernements peuvent-ils se permettre d'accorder de telle permission sur vingt-cinq ans alors qu'ils ne sont élus que pour quatre années. Cette pratique devrait être totalement interdite car ils n'ont pas été élu dans ce contexte et ils n'en n'ont pas reçu le mandat.

Je constate cependant que mon député, notre porte-parole, a clairement exprimé son désaccord sur cette question, ce qui reflète de l'opinion générale des citoyens qu'ils représentent. Ma crainte cependant, ce que fidèle à son habitude, le gouvernement ne fasse encore qu'à sa tête, et ignore les citoyens.

J'espère que le BAPE servira à faire savoir au gouvernement que les citoyens disent NON à la vermine et NON au charognard.

Le Québec à des centaines de milliers kilomètres de terrains vacants qui ne seront jamais habités, je ne comprend pas pourquoi on dirigerait pas nos déchets vers ces endroits. Serait-ce que pour le gouvernement les arbres doivent être protégés en priorité sur les êtres humains?

Soyez assuré que je suivrai ce dossier de très près.

Advenant qu'on autorise cette entreprise à poursuivre dans son projet, transmettez bien à nos décideurs qu'il y aura un prix à payer et que tôt ou tard, la population saura se faire entendre.

GILLES TREMBLAY,
Citoyen responsable.